

# Compte-rendu de l'AG de l'ICEM 49



Mardi 23 Avril 2019

12 votants présents.

- **Conseil collégial**

- **A quoi sert -il ?**

Il serait bien de le réunir au moins deux fois par an :

- une fois avant la première réunion de septembre pour préparer et faire des propositions, réfléchir à une trame de l'année.
- Une fois avant l'Assemblée Générale de l'ICEM49.

- **Réunions mensuelles :**

Il est important de ne pas déplacer les dates mais les lieux en cas d'impossibilité pour celui ou celle prévue d'accueillir dans son école.

Certains ont trouvé les réunions de cette année moins efficaces, la préparation du congrès occupant nombre d'entre nous y est peut-être pour quelque chose.

Il serait peut-être bien de relancer les stages de « découverte » d'une journée pour relancer l'intérêt et susciter des adhésions au groupe.

Quelques compte-rendus un peu « pauvres ». Comment les améliorer pour les rendre vraiment lisibles pour les absent.e.s ?

Quand on part en stage ICEM, il faudrait informer les autres et être plus clair sur ce point pour un souci de crédibilité auprès de l'IA. En parler au Conseil collégial.

- **Rapport financier :**

40 adhérents dont 7 hors département en 2018 (ils viennent de la Mayenne) Le GD a gardé 660 € et reversé à la fédération 2513 €. La moyenne des cotisations a été de 62 €.

En 2016/2017, il y avait 54 adhérents et en 2015/2016 57 adhérents.

Le GD a acheté pour : 207 € de livres, CD, abonnement.

Assurances : 108 €

Frais de déplacement : 304,50 €

- **Vote des motions pour l'Assemblée générale de l'ICEM**

**Rappel : notre GD dispose de 40 voix.**

**1) Rapport d'activités : OUI à 100 %**

**2) Rapport financier :**

- **Bilan financier 2018 : OUI à 100 %**
- **Prévisionnel 2019 : OUI à 100 %**

*Remarques : Est-ce bien normal que quelqu'un qui paie symboliquement 1 € decotisation car il est contre le fédéralisme par exemple puisse avoir une réduction pour le congrès et soit remboursé de ses frais pour aller aux stages? Une proposition peut être de se calquer sur le principe de certains syndicats comme donner à la fédération X multiplié par 40 € par exemple et ensuite chaque GD fixe sa grille tarifaire ? Faut-il augmenter le prix des stages ? Est-ce toujours aux mêmes militants de payer ? Le débat est ouvert !*

- **Elections des membres du CA : acceptation des candidatures : OUI à 100 %**
- **Motion « modération des listes » :**

**Pour** : 1 Contre : 1 Abst : 10 NPPV : 0

Motion «Chantier du Nouvel Educateur » :

Les motions ont été retirées.

- **Motion Chantier-Outils : Charte de l'Ecole Moderne :**

Pour : 12 = 100 %

Motion du Comité Animation sur le tirage au sort :

Tirage au sort : Pour : 0 contre : 9 abst : 3 nppv : 0

- **Proposition 1 de l'ICEM67 sur un CA à distance :**

Pour : 12 Contre : 0 Abst : 0 Nppv : 0

- **Motion de l'ICEM56 sur le calendrier :**

Pour : 12 = 100 %

- **Motion de l'ICEM56 par rapport aux montants de l'adhésion :**

Pour : 10 Contre : 0 Abst : 2 NPPV : 0

**Motion du GD 66 sur les frais de déplacement :**

Pour : 12 Contre : 0 Abst : 0 Nppv : 0

- **Motion de l'ICEM69 par rapport aux cotisations :**

Pour : 0 Contre : 0 Abst : 1 NPPV : 12

- **Motion de l'ICEM83 pour des outils de fonctionnement démocratique**

Pour : 0 Contre : 0 Abst : 0 NPPV : 12

- **Motion de l'ICEM83 pour l'AG 2019 de la fédération ICEM**

- **Articles « remettre l'adjectif « naturelle »** : Pour : 0 Contre : 6  
abst : 4 nppv : 2

**Article 10**

Pour : 9 contre : 0 abst : 1 nppv : 2

**Article 5 :**

Pour : 12 contre : 0 abst : 0 Nppv : 0

- **Motion de l'ICEM84 sur les modalités de vote**

Pour : 12 contre : 0 abst : 0 Nppv : 0